

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 12
Rubrik: Feuilleton

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de sabot, et, certes, elle ne voudra pas le jouer non plus.

Il sera bon qu'au congrès se trouvent des personnes qui, sans colère et en toute impartialité, discutent cette complexe question et arrivent à une solution qui ne déchire point, mais qui réconcilie et qui nous fasse aboutir à ce que nous voulons de tout cœur, quelle que soit notre opinion dans le cas particulier :

« Un mouvement professionnel suisse fort, uni, qui englobe tout le monde et qui rende justice à chacun. »
Marguerite FAAS.

RAPPORT ANNUEL de l'Association suisse des Ouvrières

Activité du comité central.

A la fin de cette nouvelle année d'activité, le comité central se fait un devoir de vous présenter un rapport de son travail.

Nos séances de comité ont eu lieu chaque mois ; nous y avons discuté et, quand cela était possible, nous avons réglé les correspondances reçues des sections.

Nous devons reconnaître que tout ce qui eût été possible et nécessaire n'a pas été fait, surtout quant à l'agitation.

Nous regrettons un certain relâchement de la part des sections. Pour ce qui est de la caisse, les comités de section nous ont communiqué fort peu de chose.

Les rapports des sections donnent quelques détails sur leur activité. Il faut reconnaître que la situation financière des sections, composées essentiellement de femmes gagnant un maigre salaire, n'est pas brillante et nous empêche de progresser rapidement.

La « Vorkämpferin ».

Durant la dernière année, le nombre des abon-

nées privées à notre organe de lutte a augmenté.

Les sections ont compris de plus en plus qu'il est préférable de voir les membres inscrits individuellement comme abonnés et payant eux-mêmes leur remboursement.

Des pourparlers sont en cours avec l'Association suisse des ouvriers du Textile et son président, le camarade Eugster, pasteur.

Si ces pourparlers aboutissent avant le 1^{er} mai, la *Vorkämpferin* sera envoyée à l'avenir à toutes les ouvrières du textile dans la famille desquelles une personne reçoit le *Textilarbeiter*, organe obligatoire.

Au cas où la *Vorkämpferin* pourrait paraître tous les quinze jours dans la troisième année, cette entente serait très facile.

La rédaction et l'administration ont calculé que l'abonnement annuel à la *Vorkämpferin*, paraissant deux fois par mois, reviendrait à 1 fr. 50.

La rédaction, l'administration et la caissière centrale vous donneront à ce sujet un rapport détaillé au congrès et nous vous recommandons vivement d'accepter cette proposition.

Agitation.

Le mémoire relatif à l'assurance des malades et des femmes en couches a été rédigé à notre grande satisfaction par notre camarade Reichen et remis aux autorités fédérales.

Après mûre discussion, le comité central a décidé de déléguer notre camarade Marguerite Faas au congrès international des femmes, à Stuttgart.

La Section de Berne nous annonce qu'elle a créé une section de chant et, pour les enfants, une école du dimanche à base socialiste. Nous sommes heureux de saluer cette initiative et nous recommandons aux sections de l'imiter.

On a renvoyé au congrès une proposition de la camarade Faas, qui voudrait que l'association fonde une assurance-maternité et assurance pour femmes accouchées, ce qui faciliterait l'enrôle-

FEUILLETON

Là-bas, en Afrique, au milieu du haut et fertile pays, où le soir les palmiers chargés de leurs fruits lourds se balancent au gré des vents d'ouest, vivait un vieillard primitif et sage. Son nom était Ratio. Il avait de nombreux fils et filles, des gendres et des brus, des petits-fils et des petites-filles, qui vivaient avec lui d'un travail facile et paisible sous les toits protecteurs de leurs huttes de bambou.

Un jour il arriva qu'il fut obligé de quitter le pays. Il confia l'administration et la mise en valeur de tout le magnifique pays des palmiers à ses fils et à ses filles.

Et quand il revint, plusieurs années après, il trouva toute sa famille devenue plus nombreuse, encore plongée dans le plus profond désespoir : un des fils n'ayant pas eu d'enfants avait trouvé temps et plaisir. Devenu propriétaire par persuasion, par ruse ou par force, de la plupart des palmiers, des meilleures plantations de melons, des sources les plus limpides et des plus belles huttes de bambous, tous ses frères, sœurs, neveux et nièces avaient dû entrer à son service, se voyaient forcés

de travailler cinq fois plus qu'il était nécessaire pour mettre sous toit tous les fruits du pays et de ses forêts de palmiers.

Malgré cela, ils avaient faim, car ils ne recevaient que peu de fruits et encore étaient-ce les plus mauvais, alors que des tas tout entiers des meilleurs d'entre eux pourrissaient vers la hutte de bambou de l'opresseur tyranique, et que d'autres, magnifiques, se décomposaient dans les forêts voisines, encore pendus aux arbres qui les avaient produits.

De jour, ces misérables souffraient de la chaleur ; de nuit, ils gelaient presque, car l'usurpateur ne tolérât pas non plus que ses frères et sœurs tiennent leurs huttes et leurs vêtements en bon état.

Un jour éclata soudain une terrible famine. Quantité moururent. L'usurpateur resta en bonne santé et n'eut pas de pitié. Et voici que soudain le père revint et constata avec horreur la misère et le désespoir qui régnaient au milieu de son superflu. Il punit à coups de fouet ses fils lâches, tombés à l'esclavage. Quant à l'usurpateur, son fils sans enfant, il le chassa dans les plaines sauvages, où les lions le déchirèrent. Ce fils, en arabe pur, s'appelait « Capital ». Depuis, tous les autres nagèrent de nouveau dans l'abondance.